

Subventions d'avril 2015 : Soutien à UTOPIK FAMILY et à la Schubertiade

La Neuveville, le 4 mai 2015

Subventions culturelles

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a accordé lors de sa séance plénière du 29 avril 2015 une subvention de 25'000 francs à l'édition 2015 de la Schubertiade qui aura lieu les 5 et 6 septembre à Bienne. Cette subvention s'inscrit dans le cadre de la collaboration entre le CJB et le CAF, qui soutient également, via une subvention de la section francophone des activités culturelles de l'Office de la culture, la Schubertiade avec un montant de 175'000 francs. Ces subventions combinées du CJB et du CAF contribuent au soutien d'une vie culturelle régionale florissante, par-delà les frontières administratives. Cette subvention du CJB pour cette manifestation d'importance suprarégionale à Bienne s'explique aussi par la participation d'artistes du Jura bernois.

Le CJB attribue 15'000 francs de subvention à UTOPIK FAMILY pour leur spectacle DIKTATURE. Le CJB soutient également la nouvelle production musicale de l'Ensemble vocal d'Erguël intitulée « Noël baroque sud-américain » pour un montant de 24'500 francs. L'Hôtel-Dieu à Porrentruy reçoit une subvention de 5'000 francs pour son exposition Trésor d'affiches et la Fête de la musique de Sonceboz-Sombeval reçoit 2'000 francs.

Lors de sa séance plénière, le CJB a aussi accordé plusieurs subventions annuelles aux institutions culturelles régionales. La Fondation de l'Abbatiale de Bellelay se voit attribuée une subvention annuelle de 79'000 francs, la revue Intervalles et l'Atelier de gravure perçoivent 60'000 francs chacun, et l'Espace d'art contemporain (les halles) à Porrentruy reçoit une subvention annuelle de 10'000 francs.

Fonds de loterie

Le CJB préavise favorablement le projet de développement Promosol au Tchad sélectionné par la Fédération interjurassienne de coopération et de développement (FICD) pour un montant total de 60'720 francs à l'attention du Conseil-exécutif. Sur ce montant, 52'800 francs seront affectés directement au projet et 7'920 francs iront à la FICD pour ses frais de coordination. Par le biais du Fonds de loterie, le CJB soutient également l'achat, par les fanfares du Jura bernois, d'uniformes et d'instruments de musique pour un montant total de 19'340 francs. Le CJB contribue également à la protection des monuments historiques de la région pour un montant total de 24'500 francs.

Fonds du sport

Le CJB accorde des subventions pour l'acquisition de matériel sportif pour un montant total de 7'200 francs. Les bénéficiaires sont le Tennis Club de Malleray-Bévilard, la Bordée de Tribord de La Neuveville, le Football Club de Tavannes-Tramelan et Arc et Forêt à Tavannes. Le CJB soutient le 39^{ème} derby jurassien de patinage artistique avec une subvention de 5'000 francs. Le CJB accorde également 16'600 francs à la municipalité de Tavannes pour l'agrandissement du local de lutte à l'intérieur de la salle de gymnastique et 3'560 francs au Football Club de Court pour la pose d'un panneau d'affichage multisport.

Total des subventions accordées

Le CJB a accordé ou préavisé, dans sa séance du 29 avril 2015, des subventions pour un montant total de 422'040 francs.

Informations

Secrétariat général du CJB : 032 493 70 73